

## Compte rendu du conseil d'école n°2 Maternelle de Nolay fait le mardi 11 février 2025



Maternelle :  
[0210744V@ac-dijon.fr](mailto:0210744V@ac-dijon.fr)  
Tel : 03.80.21.71.42  
Rue Grange Champion  
21340 NOLAY

Début du conseil à 18h50

### - **Présents :**

- \* École maternelle : Mmes Courtois et Voillot (ATSEM), Mmes Fauvé et Duverger (enseignantes) et Mme Peultier (directrice)
- \* Représentants de parents d'élèves (RPE): Mme Boulet, Mme Orecchio, Mme Enkaoua et Mme Ribault
- \* Mairies : M Monin et Mme Nicolas (Nolay), Mme Deguin (Cormot-Vauchignon), Mme Picard (Change), Mme Dumont (Aubigny-la-Ronce) et M Babouillard (Créot)

### **Personnes excusées :**

M Vanderstuyf (Inspecteur de l'Éducation Nationale – circonscription de Beaune), Mme Rebouillat (enseignante RASED), Mme Beroujon (décharge de Mme Peultier), M Bacus (RPE), M Coste (service transports scolaires) et M Roy (accueil et restauration périscolaire).

### - **Désignation du secrétaire adjoint de séance :**

C'est Mme Boulet qui aura en charge la vérification du compte rendu qui sera transmis aux parents, aux mairies, à l'Inspection et à la Communauté d'Agglomérations.

### - **Rencontres parents/professeurs**

Les rencontres parents-enseignant se dérouleront en février pour les GS, en février et mars pour les MS et en mars pour les TPS/PS.

Le carnet de suivi et les travaux des élèves seront remis aux parents lors de cette rencontre dont le but principal est de faire un point sur la scolarité de leur enfant et de trouver ensemble des solutions pour le faire progresser à son rythme dans les différents domaines. Des conseils (activités ou actions à mettre en place en dehors de l'école) peuvent être donnés aux parents à ce moment là.

L'équipe enseignante informe qu'une demande d'interventions du RASED a été faite à l'Inspection pour la période 4 pour certains élèves en grandes difficultés scolaires.

Un constat est fait concernant le manque d'orthophonistes sur le secteur.

En plus de ces rencontres parents-enseignant, les parents sont invités à venir observer le fonctionnement de la classe au cours de l'année. Une dizaine de parents est déjà venue dans la classe des GS depuis le mois de décembre. Les parents des classes des TPS/PS et des MS pourront venir à leur tour à partir de mars.

### - **Projets, sorties, spectacles et événements : ceux menés depuis le conseil d'école n°1 et ceux à venir**

\* Les trois classes de l'école maternelle ont participé au Jeu concours Ma Petite Planète courant novembre et décembre. Sur les 1 118 classes inscrites (de la TPS au CE1), la classe des TPS/PS est arrivée à la 198ème place, la classe des MS à la 436ème place et la classe des MS à la 180ème place. L'équipe enseignante remercie les familles pour leur participation,

indispensable dans ce concours du fait de la réalisation de défis en dehors de l'école.

\* La soirée jeux de société organisée le 19 décembre a été appréciée des parents, des enfants et des enseignantes. Les familles présentes étaient plus nombreuses que l'an passé. Cette soirée a permis de présenter les chants appris pendant la chorale de l'école et révisés en classe.

\* Le jeudi 9 janvier, les élèves ont assisté au spectacle "Sons du monde" de François Gillard le matin. Ils ont ainsi pu découvrir plusieurs instruments venus de pays étrangers. L'après-midi, chaque classe a participé à l'atelier "Son récup" qui avait pour objectif de créer des sons avec des objets du quotidien, les associer à des sons existants pour ensuite bruiteur des histoires.

\* Le 28 janvier, les élèves ont participé à la fête de la galette durant laquelle chaque classe a présenté une chanson aux autres pour se souhaiter la bonne année puis les élèves ont tous dansé ensemble.

\* La bibliothécaire a annoncé son départ le 1er avril 2025, les visites prévues ne pourront donc pas toutes se faire si elle n'est pas remplacée. La classe de GS y est allé en janvier et seule la classe des MS pourra s'y rendre une fois avant son départ.

\* Les trois classes de l'école maternelle participent à la fête du court métrage. Cette année, le projet de l'école étant sur la musique, une sélection de courts métrages a été faite sur ce thème.

\* Dans le cadre de la liaison GS-CP, les élèves de CP viendront au cours de la dernière semaine de cette troisième période dans la classe des GS lire des histoires. D'autres actions auront également lieu avant la fin de l'année scolaire mais restent à définir.

\* Le carnaval de l'école aura lieu le mardi 25 mars. Les élèves pourront venir ce jour là déguisés comme ils le souhaitent, cependant, l'équipe enseignante demande aux parents de refuser à leur enfant les déguisements pouvant faire peur aux autres. Ce matin là, tous les élèves de maternelle présenteront leur chanson apprise en chorale et chaque classe de maternelle présentera une danse aux élèves de l'école élémentaire.

\* Mme Peultier a inscrit sa classe au concours "L'école hors les murs" proposé par l'École des Loisirs. Cela permettra de remporter un lot d'albums pour l'école et les classes et librairies gagnantes recevront la visite d'auteurs (Christine Davenier et Kimiko) avant la fin de l'année scolaire. L'œuvre doit être déposée à la librairie partenaire le 12 avril. Comme pour le concours Ma Petite Planète, les parents seront mis à contribution dans la réalisation de cette œuvre collective (activité Land art). Les explications seront données aux familles avant les vacances d'hiver.

\* Les parents seront invités à participer à un temps d'échange sur la thématique des écrans le mardi 1er avril à 17h15. Mme Peultier a fait appel à la Ligue contre le cancer ainsi qu'au réseau PAS pour mettre en place des interventions auprès des enfants dans les classes.

\* La PMI viendra faire une intervention dans la classe des MS en avril pour aborder le lavage des dents.

Pour rappel, la PMI intervient plusieurs fois dans l'année à l'école maternelle. En effet, les enfants de 3 ans 1/2 à 4 ans bénéficient d'un bilan de santé complet comportant : un dépistage visuel, auditif, bucco-dentaire, un point sur les vaccinations et un examen portant sur le développement du langage et psychomoteur.

\* Le COSEC ne pouvant plus être utilisé, la « rencontre sportive maternelles », organisée habituellement à Nolay, aura lieu à Santenay le 22 mai. Les écoles maternelles de Baubigny et d'Ivry-en-Montagne participeront également. Ce jour là, nous aurons besoin d'un maximum de parents accompagnateurs qui devront pour la plupart se rendre sur place avec leur véhicule.

Les élèves participeront à différents ateliers sportifs le matin et pique-niqueront sur place le midi avant de rentrer.

L'équipe enseignante demande s'il est possible que les ATSEM, qui accompagnent les classes lors des sorties, puissent ne pas devoir rattraper leurs heures (restauration scolaire) à la Communauté d'Agglomération (sachant que les élèves de la cantine sont en sortie ce jour là et que les ATSEM s'occupent d'eux pendant le pique-nique).

\* Les trois classes visiteront pour la première fois la miellerie de Nolay au printemps. La date est à définir.

\* Les trois classes auront la chance d'assister à la répétition du groupe Quatuor Zaïde au théâtre municipal d'Autun le 17 juin. Ce sera également l'occasion de visiter le théâtre romain, pique-niquer et randonner autour de ce site historique.

\* L'école maternelle ne participera pas à la grande fête de fin d'année prévue le 27 juin (date à confirmer par l'école élémentaire). En effet, ce jour là, les élèves de l'école maternelle ne présenteront pas de spectacle mais pourront assister à celui des élèves de l'école élémentaire. Le temps personnel des enseignantes donné à la préparation et à l'organisation de cette grande fête sera consacré cette année à la préparation de la rentrée de septembre 2025 (inventaire du matériel dans la classe des GS, réflexion sur les nouveaux programmes et les emplois du temps de classe à niveaux multiples...).

Cela dit, chaque classe de maternelle pourra cependant, si l'enseignante le souhaite, présenter à ses parents d'élèves un petit spectacle avant la fin de l'année scolaire.

#### - **Bilan de la coopérative scolaire**

Il y avait 4 468,98€ sur le compte de la coopérative au 31/01/2024.

La vente des photos de classe a permis de récolter 430,20€.

Le spectacle et les ateliers du 9 janvier ont coûté 633€.

L'équipe enseignante remercie l'APE pour son chèque de 114,80€ correspondant à la vente d'objets personnalisés.

#### - **Demandes de subvention et de travaux**

\* L'école maternelle va envoyer une demande de subvention municipale d'environ 1 500€ pour acheter des jeux de cour, l'objectif étant de développer la coopération, améliorer les interactions et réduire les conflits dans la cour de récréation.

\* Mme Peultier remercie M Benoît et son équipe pour l'installation du panneau en bois sous le préau de la cour sur lequel sera affiché les règles de la cour ainsi que des idées de jeux collectifs (en images).

\* L'équipe enseignante remercie la mairie pour la nouvelle imprimante même si elle aurait appréciée d'être prévenue et présente lors de l'installation afin de comprendre son fonctionnement (plus compliqué que la précédente imprimante et pas de mode d'emploi fourni). Un problème de paramétrage est présent sur l'ordinateur de la classe des MS qui lance une cinquantaine d'impressions alors qu'une seule est demandée. Monsieur le Maire informe que le fournisseur a changé et que ce n'est plus le même numéro. Il doit envoyer les nouvelles coordonnées à Mme Peultier.

L'équipe enseignante remercie la Mairie pour les impressions couleurs faites et déposées directement à l'école.

\* Le remplacement à 100 % de Mme Gilles Catherine, actuellement en arrêt de travail, a été très apprécié par l'équipe éducative et pédagogique de l'école. Toute l'équipe remercie sincèrement la Mairie pour cela.

#### - **Rentrée de septembre 2025**

La campagne d'inscription pour les nouveaux élèves aura lieu du lundi 31 mars au vendredi 2 mai.

Pour information, l'Inspecteur d'Académie a présenté ce lundi 10 février une première version de la nouvelle carte scolaire 2025 en Côte-d'Or. Cette réorganisation prévoit la fermeture de plusieurs classes dont une classe de maternelle à Nolay. Une nouvelle discussion est prévue pour le 18 février avant la publication de la version définitive le 20 février.

En cas de fermeture, l'équipe enseignante a informé qu'elle souhaiterait la présence de deux ATSEM à temps complet sur les heures scolaires.

Monsieur le Maire a répondu que cette décision se prendra en temps voulu et en commission (en accord avec les autres mairies)